

BREVET PROFESSIONNEL

Responsable d'Entreprise Agricole

SPÉCIALITÉ : MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer la conduite du système de production (maraichage biologique principalement ; pour certaines autres

- productions, possibilités de partenariats avec d'autres CFPPA de la région AURA).
- Réaliser les opérations techniques de production en préservant les ressources.

Assurer le pilotage stratégique, la gestion économique, financière et administrative de l'entreprise agricole.

PUBLIC CIBLÉ

Le public ciblé est un public adulte qui a pour projet professionnel de s'installer en agriculture (en maraichage biologique principalement, pour certaines autres productions, possibilités de partenariats avec d'autres CFPPA de la région AURA).

PRÉREQUIS

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Etre en capacité de lire et comprendre un document professionnel, de décrire à l'écrit une situation professionnelle et de résoudre un problème mathématique avec une ou plusieurs des quatre opérations
- Avoir réalisé une immersion dans la production visée d'au moins plusieurs semaines (idéalement sous forme de salariat)
- Présenter un projet d'installation en maraichage cohérent, réalisable à court ou moyen terme (si projet d'installation dans une autre production, possibilité de partenariat avec d'autres CFPPA de la région AURA)
- Avoir engagé des démarches liées à l'installation : rencontre du PAI, de l'ADDEAR, recherche de foncier (RDI = répertoire départ installation, SAFER...), contacts d'agriculteurs professionnels...



Formation diplômante
Niveau 4



Lieu de la formation
CFPH Lyon-Ecully (69)



Dates de la formation
2 sessions par an
25/09/2024 jusqu'au 13/06/2025
ET janvier 2025 à septembre 2025



Modules complémentaires

(optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire)
: Jusqu'à 35h d'accompagnement personnalisé, 35h de remise à niveau (RAN), 4h de citoyenneté, 7h de technique de recherche d'emploi (TRE).

MÉTIERS VISÉS

- Responsable d'une entreprise agricole.
- Chef de culture en maraîchage (plein champ, sous abri).

CONTENU

UC1- Se situer en tant que professionnel (70h)

C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.

C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

UC2- Piloter le système de production (140h)

C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.

C2.2- Gérer le travail.

UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (315h)

C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions maraichères.

C3.2- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions maraichères.

UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (140h)

C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.

C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70h)

C5.1- Commercialiser un produit ou un service.

C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

UC6 et UC7 : 2 UCARE au choix (au CFPH ou dans un autre CFPPA de la région Auvergne-Rhône-Alpes sous la validation du responsable de formation).

UCARE - Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences (70h)

C6.1- Élaborer l'itinéraire technique de la production de plants et semences maraîchers.

C6.2- Réaliser les travaux de l'atelier de production de plants et semences maraîchers.

OU

UCARE - Réaliser les opérations de production de miel de l'atelier apicole (70h)

C6.1- Élaborer l'itinéraire technique de la production de miel

C6.2- Réaliser les travaux de l'atelier de production de miel

OU

UCARE - Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole (70h)

C6.1- Élaborer l'itinéraire technique de la production

C6.2- Réaliser les travaux de l'atelier de production

UC = Bloc de compétences

UCARE = Unités d'adaptation régionales à l'emploi



Durée de la formation

910 h de formation professionnelle
280 h de stage en entreprise



Modalités pédagogiques

La formation combine apports théoriques, stages en entreprise, visites de professionnels, travaux pratiques sur le terrain, écriture et chiffrage du projet professionnel d'installation

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1 - Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton «s'inscrire» en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
- 2 - Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
- 3 - Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective
- 4 - Test de positionnement
- 5 - Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

LES + DE LA FORMATION

- Préparation à l'installation en agriculture et obtention de la capacité professionnelle agricole.
- Intervenants externes : conseillers de la Chambre d'agriculture du Rhône, ADDEAR, CERFrance, AFOCG, AMAP, Terre d'envie, Cagette.net, AGRIBIO, Arthropologia, Ecocert, MSA, Solidarité paysans, Terre de Liens, banque agricole... experts, techniciens et professionnels agricoles.
- Délivrance du Certiphyto Décideur
- Equipements de protection individuelle pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, pantalon, gants)
- Visites d'exploitations maraichères, réseau de maraichers professionnels



Modalités d'évaluation

Les UC (unités capitalisables) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques, tout au long de la formation.



Financements possibles

- Financements possibles : Région, CPF Transition Pro, CPF, autofinancement...
- Rémunération selon le financement.

Plus d'informations sur notre site internet



Tarifs

16€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région ou France Travail, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Voies de formation différentes :

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La Formation ouverte et à distance (FOAD)





Dans le cadre du dispositif "former pour l'emploi" l'union européenne et la région Auvergne-Rhône-Alpes participent au financement de cette formation.

CFPH LYON-ECULLY

Centre de Formation et de Promotion Horticole

 13 avenue de Verdun 69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully

Pour en savoir plus sur la formation



 <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

